

CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE FLAMANVILLE

Procès-verbal de la séance du 20 février 2024

Membres en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

Date de la convocation : 12/02/2024
Date d'affichage : 12/02/2024

Le mardi 20 février de l'année deux mille vingt-quatre, à 19 heures, Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain PETIT, Maire.

Etaient présents : Alain PETIT, Maryse FONTENAY, Mickaël ANQUETIL, Martine DUFILS, Nicolas BUNIAS, Jocelyne DUCOUROY, Benoît LEMERCIER, Dominique SURAIS, Emmanuel FECAMP

Absent(s) : Olivier LETELLIER

Pouvoir : Olivier LETELLIER donne pouvoir à Dominique SURAIS

Monsieur Alain PETIT, Maire ouvre la séance

Secrétaire de séance :

Jocelyne DUCOUROY est désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 novembre 2023 est lu et approuvé à l'unanimité.

POINT TRAVAUX RUE DE LA CLAIRIÈRE

Une demande de subvention auprès de la DETR et du Département sera déposée pour la réfection de la rue de la Clairière dès réception du devis

POINT TRAVAUX RUE DU PETIT PONT ET CHEMIN COMMUNAL

Une demande de subvention auprès de la DETR et du Département sera déposée pour un montant de 35 628€ HT à la hauteur de 30% du montant total HT de 118 760€

POINT SUR LE REMPLACEMENT DE MENUISERIE BOIS DE LA SALLE DU CONSEIL ET DE LA GARDERIE

Un devis a été établi par l'entreprise FBC d'un montant de 13 831.07 € TTC pour 2 fenêtres OB 1 vantail, 2 portes-fenêtres 2 vantaux et 3 portes vantaux.

PROJET SEMINOR

Monsieur le Maire propose de relancer le projet d'une résidence pour personnes âgées autonomes. Le projet de construction de cette résidence sera établi rue de l'école.

PROJET D'UNE AIRE DE COVOITURAGE SAPN

L'aire de covoiturage sera située sur le terrain du Bois Saint Jacques et ce site appartient à la Communauté de Commune.

Ce site aurait une capacité à recevoir 30 véhicules.